

## Objectif de la formation

Apprendre à tondre des chèvres Angora afin de pouvoir tondre son troupeau

**Date:** du au => 3 jours

**Lieu:** Chez Pauline FIS et Loïc Pélissier - Camarade (09)

## Compétences visées

- ▶ savoir préparer un chantier de tonte
- ▶ savoir attraper une chèvre angora
- ▶ savoir réaliser les différentes passes pour tondre une chèvre angora
- ▶ savoir réaliser un pré tri des toisons

## Programme :

### Jour 1 : 7 H

- ▶ Préparation du chantier : concentration des animaux,
- ▶ Démonstration
- ▶ Échauffements
- ▶ Tonte en binôme
- ▶ Présentation du pré Tri des toisons
- ▶ Etirement

### Jour 2 : 7 H

- ▶ Échauffements
- ▶ Démonstration
- ▶ Tonte en binôme
- ▶ Pré tri des toisons
- ▶ Etirements

### Jour 3 : 7 H

- ▶ Échauffement
- ▶ Démonstration
- ▶ Tonte en binôme
- ▶ Pré tri des toisons
- ▶ Rangement du chantier
- ▶ Etirements
- ▶ Retour sur le stage

**Nombre de stagiaires - finalisation inscription:** 8

**Formateur :** Mme Laura BEC - Tondeuse professionnelle depuis 2010

## Public visé :

- Éleveuse ou éleveurs de chèvres angora installé(e)s ou en parcours d'installation
- Tondeurs de moutons

## Prérequis :

- ▶ Bonnes conditions physiques

## Matériel à prévoir :

- ▶ Basket ou chausson de tonte en feutre

- ▶ Pantalon souple plutôt prêt du corps,
- ▶ De quoi se tenir les reins au chaud car position penchée toute la journée,
- ▶ Bouteille d'eau et ou thermos pour rester bien hydrater.

Les tondeuses et peignes seront fournis, mais possibilité d'apporter son matériel de tonte

### Coût formation :

- ▶ Formation : 140 € / jour\*soit 420 € pour les 3 jours

\*possibilité de prise en charge pour les personnes rattachées au VIVEA\*\* et à jour de leur cotisation ou autres aides\*\*\* (ANPE, compte formation...)

- ▶ Participation ANECA : 30 €
- ▶ Adhésion annuelle ANECA : 70 € (35 % 1<sup>ère</sup> inscription)
- ▶ Frais d'hébergement + déplacement à la charge du stagiaire : des précisions seront envoyées sur les possibilités d'accueil et de restauration

\*\* rattachement VIVEA pour :

- les éleveurs inscrits à la MSA en tant que chef d'exploitation, conjoint d'exploitation, cotisant solidaire **et à jour de leur cotisation VIVEA** :

- les éleveurs en parcours d'installation - sous réserve de fournir en pdf les 4 documents du parcours d'installation : l'attestation des conditions d'éligibilité au financement VIVEA, l'engagement du créateur ou repreneur d'exploitation, la copie du PPP signé des 2 conseillers et du stagiaire, la copie d'écran du Compte Professionnel Formation NOMINATIF.

\*\*\* autres aides : Se renseigner

### Méthode mobilisée :

5 postes de tonte : Travail en binôme avec tondeuse fournie.

### Critères et modalités d'évaluation des résultats:

*A la fin de la formation :*

Savoir attraper et tondre une chèvre angora et évaluation de la pratique par le formateur.

Distribution d'un questionnaire de satisfaction écrit en fin de stage qui sera envoyé à l'ANECA

*Après la formation, de retour dans l'élevage:*

Questionnaire à la date de la prochaine tonte pour analyser l'impact de la formation sur l'élevage

**Accessibilité** : Les formations de l'ANECA s'adressent en priorité à des éleveurs installés ou en projet d'installation en cours et du fait même de cette activité, une bonne forme physique est nécessaire. La formation tonte exige une posture penchée en station debout qui sollicite le dos. La manipulation et le maintien des chèvres demandent un minimum de force.

En cas d'handicap mineur, merci de contacter le référent handicap Sophie AZAN au 05 63 82 52 72 (les vendredis) ou par mail : [aneca@arsoe-soual.com](mailto:aneca@arsoe-soual.com) pour organiser au mieux votre participation

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire qui sera envoyé par mail après le stage